

**Conférence générale**

33e session  
Commission II

**Генеральная конференция**

33-я сессия  
Комиссия II

**com II**

Paris 2005

**General Conference**

33rd session  
Commission II

**المؤتمر العام**

الدورة الثالثة والثلاثون  
اللجنة الثانية

**Conferencia General**

33ª reunión  
Comisión II

**大会**

第三十三届会议  
第II委员会

33 C/COM.II/DR.3\*  
(COM.II)

4 octobre 2005

Original français

Point 5.18 de l'ordre du jour

**PROJET DE RÉSOLUTION**

Présenté par : DJIBOUTI

**Éducation pour tous : bilan et perspectives*****Préambule***

***La République de Djibouti présente à la Conférence générale,***

**Considérant** les dispositions de la Convention du droit de l'enfant,

**Ayant à l'esprit** les objectifs pour 2015 de l'Éducation pour tous et notamment le premier objectif visant à favoriser la protection et l'éducation de la petite enfance,

**Reconnaissant** le rôle stratégique de l'UNESCO dans l'accélération de la réalisation des objectifs de Dakar,

**Convaincu** du rôle central du développement de la petite enfance dans la marche vers la réalisation des objectifs d'Éducation pour tous comme de la formation de la personnalité de l'enfant et dans sa réussite à l'âge adulte,

**Rappelant que** la République de Djibouti qui fait partie des pays aux taux de scolarisation les plus bas a engagé depuis 2000 une politique vigoureuse de généralisation de l'accès équitable à l'enseignement fondamental,

**Considérant** qu'il importe de développer un programme d'action spécifique à la protection et à l'éducation de la petite enfance pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire en matière d'éducation,

\*

Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 4 octobre 2005.

**Sollicite,**

- l'appui technique de l'UNESCO dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement intégré de la petite enfance et du plan d'action y afférant ; et
- le soutien moral de l'UNESCO du schéma directeur et du programme d'action de développement du jeune enfant qui sont basés sur une approche intégrée et qui vise à apporter une réponse globale qui répond aux Objectifs du Millénaire en matière de préparation minutieuse pour une scolarisation totale au niveau de l'enseignement primaire, de promotion de l'égalité des sexes, de la santé de la mère et de l'enfant, de la lutte contre le VIH/sida et de la protection de l'environnement.